

Ecrit par le 4 février 2026

# En Vaucluse, la vitesse va passer à 84km/h en 2026



**Le coup de com' du Conseil départemental de Vaucluse est aussi réussi que ce qu'il a été discret. Ainsi, après l'Eure qui a voté en février dernier le retour aux 90km/h, le Vaucluse sera le 54<sup>e</sup> département français à revoir la vitesse à la hausse sur le réseau routier dont il a la charge. La mesure devrait être effective à compter du 1<sup>er</sup> avril de l'année prochaine.**

Alors que la vitesse sur les routes secondaires françaises a été abaissée à 80km/h depuis le 1er juillet 2018, les services de l'Etat ont autorisé depuis 2020 les conseils départementaux à relever à nouveau ce seuil à 90km/h. Ainsi, 53 départements hexagonaux sont repassés à ce jour, sous conditions (voir en fin d'article) aux anciennes limitations de vitesse. Dernier en date, celui de l'Eure qui a officiellement voté

Ecrit par le 4 février 2026

cette mesure le 7 février 2025 après que son président, Alexandre Rassaërt, ait annoncé son souhait de retrouver l'ancien seuil en octobre 2024. Pour le département normand la mesure entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le temps notamment d'implanter la nouvelle signalisation pour un montant estimé à 200 000€.



Si la vitesse sera de 84km/h en Vaucluse, cette limitation sera portée à 84,1km/h à Orange, 84,5km/h à Bollène et 84,8km/h à l'Isle-sur-la-Sorgue. Crédit : Devisocom

### **Une bonne affaire pour le département...**

Pour le Vaucluse, cela faisait longtemps que le Conseil départemental réfléchissait à un retour sur les anciennes limitations de vitesse, surtout depuis qu'une majorité de départements ont enclenché la marche arrière. Cependant, le coût de l'opération constituait jusqu'alors un véritable frein à cette décision en raison de son prix, particulièrement en cette période de restrictions budgétaires pour les collectivités locales. En effet, le coût de pose d'un panneau est compris entre 200 et 250€ environ. Néanmoins, la vigilance des agents vauclusiens en charge des routes du département leur a permis de dénicher une vente flash sur [le site le bon coin-coin](#) dédié aux bonnes affaires pour les collectivités locales. Il faut dire qu'à 84€ les 100 panneaux l'offre est alléchante, rendant ainsi la démarche, qui sera effective le 1er avril 2026, quasiment gratuite.

### **... et un sacré coup de com'**

Profitant de l'aubaine, l'administration départementale s'est donc engouffrée dans l'opération. Flairant également le bon coup de com', le Département a aussi pris une décision inédite : « rien ne nous oblige à augmenter la vitesse jusqu'à 90 km/h. Nous sommes dans le département 84 alors la vitesse sera portée à 84km/h. Comme cela tout le monde est content : ceux qui veulent aller plus vite et ceux qui souhaitent que l'on roule à des vitesses raisonnables sur nos routes. » C'est vrai que la différence de vitesse est minime alors que le coup marketing est une vraie réussite.

Ecrit par le 4 février 2026



Pour les gendarmes de Vaucluse, les contrôles de vitesse seront différents selon les communes où ils seront réalisés. Crédit : gendarmerie nationale

### **Les communes montent au créneau**

Toutefois, l'initiative départementale a suscité une certaine 'jalousie' de la part des communes de Vaucluse.

« Pourquoi le Département serait le seul à bénéficier de ce coup de com' ? , s'interroge la municipalité de l'Isle-sur-la-Sorgue. Nous, notre code postal ce n'est pas 84 000 mais 84 800. Alors nous voulons que la limitation de vitesse soit fixée 84,8 km/h sur les portions de routes départementales situées sur notre commune. »

Un vœu exaucé par le Département qui s'est engagé à installer des panneaux de limitation en fonction des du code postal des principales villes de Vaucluse.

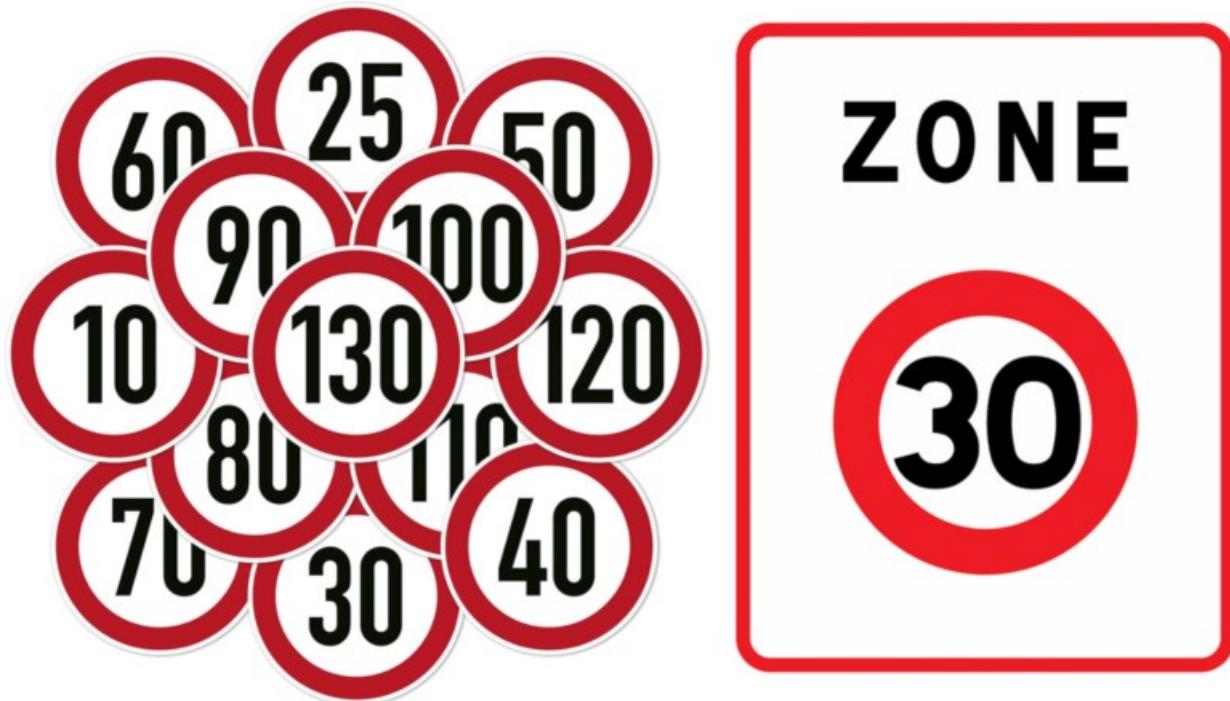
Ainsi, ces limitations vont être portées à 84,1km/h à Orange, 84,2km/h à Carpentras, 84,3km/h à Cavaillon, 84,4km/h à Apt, 84,5km/h à Bollène, 84,6km/h à Valréas et 84,7km/h à Sorgues. Pour sa part, Avignon (84 000) restera aligné sur le reste des autres routes du département.

Avec son code postal 84 170 la ville de Monteux a bien tenté le coup des 84,17km/h mais ce sont les forces de l'ordre qui ont mis 'le holà' à cette décentralisation des limitations de vitesse. « Nos appareils de contrôle ne permettent pas de mesurer au 100° », explique la gendarmerie de Vaucluse.

En attendant, le trajet Avignon, Sorgues, Orange risque de constituer un sacré casse-tête pour les

Ecrit par le 4 février 2026

automobilistes vauclusiens : 84 km/h, 84,7km/h puis 84,1km/h...



Le Gard ambitionne de devenir la plus grande 'zone 30' au monde. Crédit : DR

### Un modèle pour les autres départements français ?

En tout cas, l'initiative vauclusienne semble déjà inspirer d'autres départements. Si pour le territoire de Belfort (90), le retour au 90km/h raisonne comme une évidence, le Gard y voit surtout une belle opération de 'greenwashing' si chère aux élus de la rive droite de Rhône : « En passant à 30km/h sur l'ensemble du Gard, le département deviendra plus grande zone 30 d'Europe, voir du monde » se félicite-t-on déjà côté gardois. Pas sûr pourtant que cet enthousiasme soit entièrement partagé par les usagers locaux de la route.

Dans les Bouches-du-Rhône, les automobilistes semblent davantage résignés. « Rouler à 13 km/h sur les départementales ce sera toujours plus vite que de circuler à Marseille... »

[George Abitbol](#)

### Quels sont critères pour augmenter la vitesse sur une route départementale ?

Attention cependant, toutes les portions de routes départementales de Vaucluse ne sont pas concernées par cette décision. En effet, seules celles intégrant les critères de [la loi d'orientation des mobilités \(LOM\) de décembre 2019](#) sont éligibles.

Ainsi, pour augmenter la vitesse, les tronçons concernés doivent faire au moins 10 km de long. Par ailleurs, ces voies ne doivent pas non plus comporter d'intersections avec un tourne-à-gauche, d'arrêts de transport en commun, de croisements avec des chemins de randonnée, de traversées de hameaux, de

Ecrit par le 4 février 2026

circulation d'engins agricoles et d'obstacles en bord de route. Au final, sur les 2 330 kilomètres du réseau départemental, seuls 84 kilomètres seront finalement concernés par cette mesure.

## Gargas : les enfants sensibilisent les automobilistes à la vitesse



La commune de Gargas vient d'installer 3 silhouettes près de ses routes pour sensibiliser les automobilistes aux risques liés à la vitesse aux abords des écoles. Inaugurées en présence de Laurence Le Roy, maire de la commune, les directrices des écoles primaire et maternelle ainsi que des parents d'élcoliers, ces trois silhouettes sont fluorescentes, pour être visibles de tous.

Initiées par le 'conseil municipal des enfants' de Gargas, ces trois nouvelles signalisations ont été baptisées Paul, Sophie et Tom. Ce projet, dont les enfants sont au cœur, vise à inciter les automobilistes à ralentir lorsqu'ils passeront dans les rues de la commune, et notamment près des établissements scolaires.

Ecrit par le 4 février 2026

V.A.

---

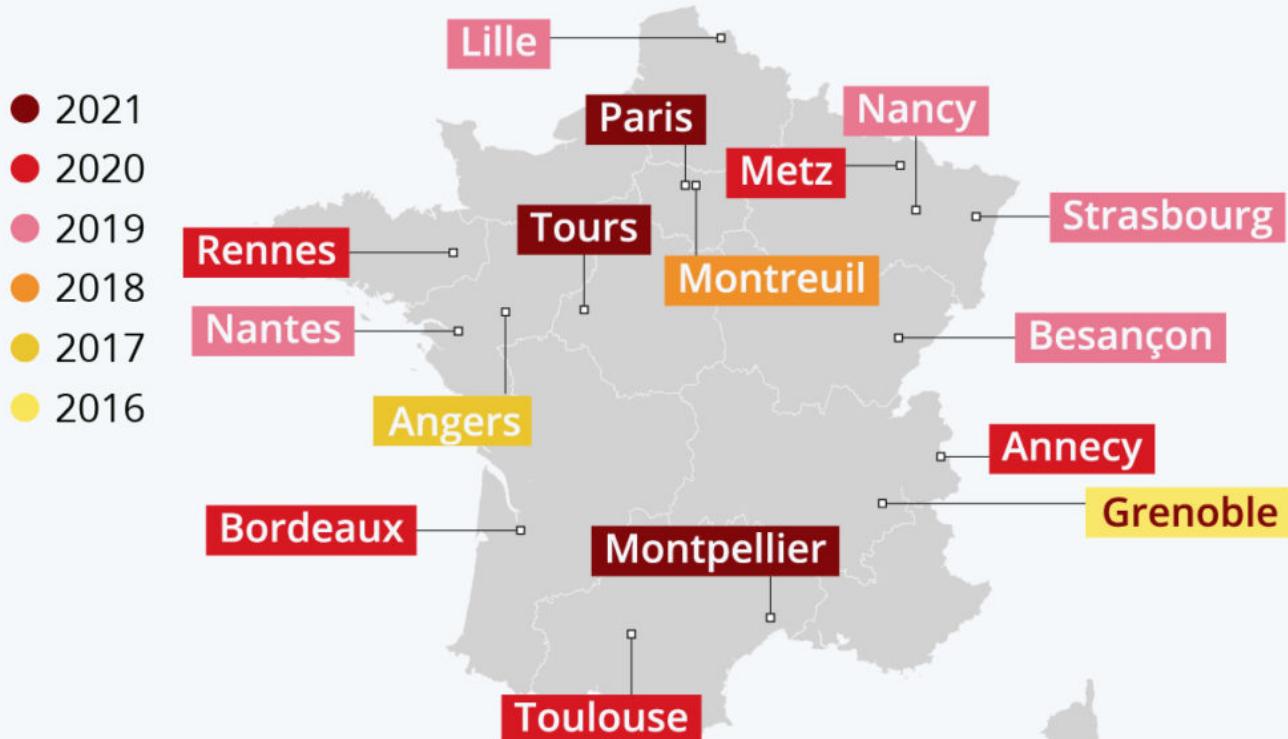
## Ces villes qui ont adopté la limitation à 30 km/h

Ecrit par le 4 février 2026

# La généralisation des 30 km/h en ville



Communes de plus de 100 000 habitants qui limitent la vitesse à 30 km/h en ville et date d'adoption de la mesure \*



\* en date du 30 août 2021.

Source : [ville30.org](http://ville30.org)




La [ville de Paris](#) a décidé de limiter la vitesse à 30 km/h à partir du 30 août dans pratiquement toutes les rues de la capitale (à l'exception de certains grands axes). Les principaux objectifs de cette mesure sont d'accroître la sécurité des piétons et des cyclistes, ainsi que de diminuer les nuisances sonores liées à la [circulation automobile](#). Le passage aux 30 km/h en ville est un mouvement qui se généralise ces dernières années, en France comme dans le reste de l'Europe.

Ecrit par le 4 février 2026

Comme le montre notre carte, Paris n'est pas pionnière en la matière. Selon les données du site [ville30.org](http://ville30.org), environ 200 communes françaises ont ainsi déjà passé le cap, dont quinze de plus de 100 000 habitants. Parmi ces dernières, Grenoble et Angers ont été les premières à annoncer un passage aux 30 km/h, respectivement en 2016 et 2017. Dans les autres grandes villes, telles Toulouse, Rennes, Lille ou Strasbourg, cette mesure est plus récente, datant de 2019 ou 2020, alors que la dernière en date avant Paris était Montpellier (1er août 2021).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](http://Statista)

## Pollution en Vaucluse, abaissement de 20 km/h des vitesses maximales



Ecrit par le 4 février 2026

**Compte-tenu de la persistance de l'épisode de pollution de l'air par l'ozone, le préfet de la zone de défense Sud, a déclenché la procédure d'alerte relative à la pollution de l'air par l'ozone pour la journée de demain, vendredi 13 août 2021.**

Le préfet de Vaucluse a décidé la mise en œuvre des mesures d'urgence suivantes :

- Abaissement de 20 km/h des vitesses maximales autorisées sur l'ensemble des voiries du département, sans toutefois descendre en dessous de 70 km/h.
- Renforcement des contrôles sur route :
  - contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
  - contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ;
  - contrôles de l'homologation des dispositifs d'échappements des véhicules par les forces de police et de gendarmerie ;
  - vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
  - contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs.
- Renforcement des contrôles liés à l'interdiction de brûlage des déchets verts à l'air libre.

Par ailleurs, le préfet appelle les automobilistes circulant sur le Grand Avignon et en périphérie à s'équiper de la vignette Crit'Air sans attendre : <https://www.certificat-air.gouv.fr/>.

Pour toute information complémentaire sur :

- l'évolution du pic de pollution : <https://www.atmosud.org>
- les recommandations sanitaires : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur>

L.M.